

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis de la commission « espèces – habitats » du 07/12/2023

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 12.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant la réhabilitation de l'ancien centre de tri à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85) Numéro Onagre : 22023-11-33x-01210	Bénéficiaire : La Poste immobilier	Avis : Favorable
----------------------	--	--	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- *Larus argentatus* Goéland argenté

— *Larus fuscus* Goéland brun

Échanges

Le CSRPN indique que la présentation est succincte mais suffisante, compte-tenu des impacts du projet. Les principaux enjeux potentiels et avérés ont été étudiés, en particulier l'absence de chiroptères. Les mesures de la séquence ERC sont correctement calibrées.

Délibération

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas de remarque particulière, le CSRPN donne un avis favorable au projet.

Le 13/12/2023

Le vice-président du CSRPN des Pays de la Loire
Willy Chéneau

